

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Le seigneur Fraser de retour



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

Les visiteurs présents au manoir Fraser de Rivière-du-Loup récemment ont eu une surprise de taille, alors que celui qui personnifie le célèbre seigneur William Fraser dans les documents vidéo présentés, le comédien bien connu M. Henri Bergeron, est apparu devant eux en chair et en os. « C'est un endroit extraordinaire que je n'avais pas encore eu l'occasion de visiter puisque les enregistrements se sont déroulés à Québec. C'est vraiment très beau », dit celui qui ne semblait pas du tout dérangé par le fait que les gens le reconnaissent et voulaient lui parler. « Rien ne presse puisque nous sommes ici en vacances. Nous sommes venus en motorisé et nous demeurons plusieurs jours ici. Il y a tant à faire », avouait-il. Présent dans nos salons des années durant à l'occasion des « Beaux Dimanches » de Radio-Canada, Henri Bergeron, du reste très sympathique semblait même gêné de se voir donner la permission de pénétrer à l'intérieur du périmètre de sécurité du salon seigneurial le temps d'une photo. M.L.

## DISPARU DE CAPLAN

# Les parents dénoncent l'inaction de la SQ

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

CAPLAN — Les parents de Jacques Lamoureux, le jeune homme de 19 ans de Caplan disparu depuis 12 jours, critiquent le travail de la Sûreté du Québec, qui n'aurait pas, disent-ils, déployé tous les efforts pour retrouver leur fils. Le couple Lamoureux-Essiambre aurait souhaité que la police lui accorde autant d'attention qu'à la jeune Anouk Montreuil, retrouvée lundi, deux jours après sa disparition près de Joliette.

Jacques Lamoureux a été aperçu pour la dernière fois sur une plage près du bar du ruisseau Leblanc, aux limites de Caplan et de Saint-Siméon, en Gaspésie, vers 23 h 30 le samedi 5 juillet. Ivre, il aurait dit à ses amis qu'il rentrerait chez lui à pied.

« Ça ne grouille pas. Après sa disparition, on pensait que la police utiliserait le maître-chien, des plongeurs, un hélicoptère. Il a fallu attendre le dixième jour avant qu'ils se servent d'un hélicoptère. Et ce n'était pas un appareil de la SQ. Ils l'avaient loué pour une heure », affirme Diane Essiambre, mère de Jacques Lamoureux.

« Les journaux s'informent encore plus que la police. Hier (mardi), j'ai parlé à l'enquêteur, Claude Nadeau, pour la première fois depuis jeudi. En fait, ce n'était même pas lui qui enquêtait au début. Le premier enquêteur est parti en vacances », raconte Diane Essiambre.

Si elle a attendu au matin du 8 juillet avant de signaler la disparition de son fils à la police, c'est parce qu'elle le croyait en compagnie de son ancienne « blonde », à Bonaventure, pour la fin de semaine. « Sauter un soir (coucher ailleurs), ça aurait pu lui ressembler (...) Il n'est pas parti fâché d'ici, le 5 juillet. Et il n'est pas le genre à faire une fugue. Il n'avait ni argent, ni vêtements de rechange », note la mère.

Le caporal Yves Lefebvre, de la Sûreté du Québec à New Richmond, refuse de voir un rapport entre la recherche de Jacques Lamoureux et les ef-

forts déployés à Notre-Dame-de-la-Merci pour retrouver Anouk Montreuil.

« Il n'y a aucun rapport. On parle d'un chalet dans un secteur boisé et d'un enfant de 12 ans. On est sûr qu'elle n'est pas partie sur le pouce faire le tour du monde. Dans l'autre cas, on parle d'un jeune homme en pleine santé dans un lieu habité (...) Il y a encore 50% des chances qu'il soit arrivé un accident, et 50% des chances qu'il soit parti faire le tour du monde », explique le policier Lefebvre.

## CHUTE À LA MER

Au sujet de l'utilisation de plongeurs, M. Lefebvre note qu'advenant une chute de Jacques Lamoureux dans la baie des Chaleurs, du quai ou d'une falaise où il avait l'habitude de marcher, il aurait été trop tard le 8 juillet, en raison de l'effet des marées, pour concentrer des recherches sur une portion de littoral précise.



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

Le couple Lamoureux-Essiambre

Quant au recours à l'escouade canine, elle n'était plus possible, toujours selon le policier Lefebvre, trois jours après la disparition, à cause de la pluie. Et l'hélicoptère a été utilisé deux heures mardi, et non une, dit-il.

« Dans le cas de la jeune fille (de Notre-Dame-de-la-Merci), il y avait une certitude (qu'elle était en forêt); dans le cas de M. Lamoureux, il n'y a pas de certitude. Je répète que nous avons un enquêteur à temps plein sur cette affaire », insiste

M. Lefebvre.

Jacques Lamoureux a été impliqué dans une bagarre le 20 juin, une situation qui inquiète sa mère, même si la police a interrogé, sans qu'il en ressorte d'élément déterminant, tous les participants à la querelle. Diane Essiambre s'inquiète également d'un méfait survenu dans la nuit du 5 au 6 juillet, à la cantine située en face de leur maison. « Qu'est-ce qui nous dit qu'il n'a pas surpris les gens qui défonçaient la cantine. Rien n'a été volé, mais ils ont peut-être sauté sur Jacques. On pense au pire », conclut Diane Essiambre.

## MARINS INTOXIQUÉS À CACOUNA

# Sauvés grâce à un appareil à l'essai

## Le projet pilote hyperbare de l'Institut maritime devait être rendu public en septembre

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Quatre des neuf marins intoxiqués au monoxyde de carbone mardi soir au port de Gros Cacouna, ont pu bénéficier rapidement et avec succès du nouveau service de la chambre hyperbare de Rimouski, sans quoi ils auraient dû être transférés à l'hôpital Sacré-Coeur à Montréal.

« Dans ce genre de situation, le temps est très important et il faut intervenir le plus rapidement possible », a dit un des deux médecins responsables de l'utilisation de la chambre hyperbare, le Dr Marc-André Amyot.

## PROJET PILOTE

Notons que l'utilisation de cet équipement situé à l'Institut maritime du Québec à Rimouski, fait l'objet d'un projet pilote qui est en élaboration depuis le mois de mai avec le Centre hospitalier régional de Rimouski. Le projet devait être rendu public en septembre.

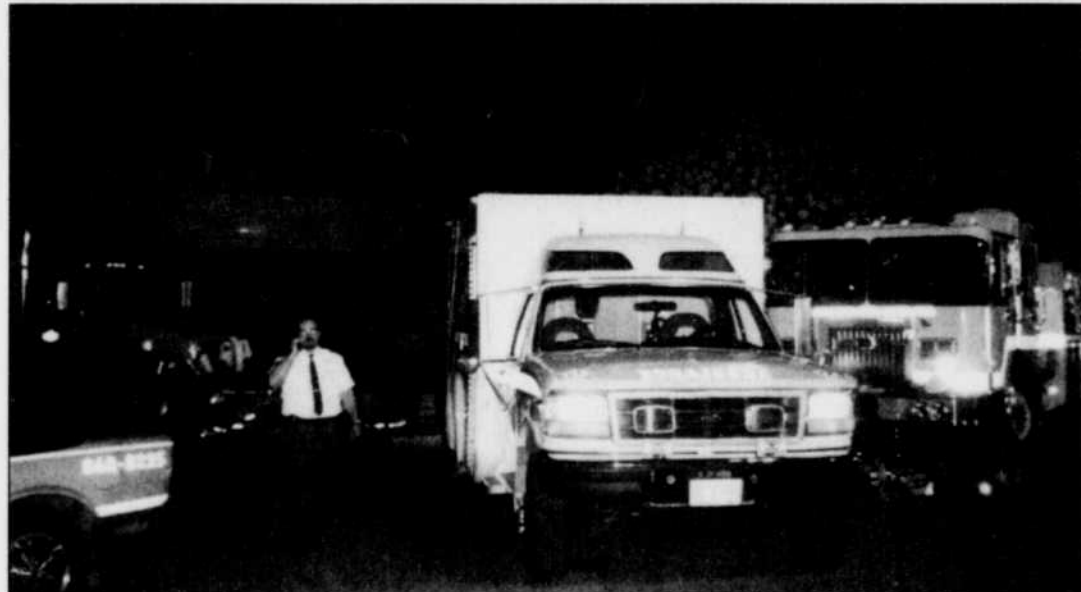
Mais devant l'urgence de la situation, les responsables étaient prêts et ils ont décidé d'admettre sur-le-champ les quatre marins dont l'âge varie entre 30 et 60 ans. « Les signes et les symptômes répondaient aux critères de traitement en

chambre hyperbare », a confié la directrice générale du CHRR, Mme Julie Doyon-Proulx.

Les quatre personnes intoxiquées sont arrivées au CHRR vers 3 h. On a d'abord stabilisé leur état, puis transférés à l'IMQ. « Le traitement consistait à déloger les particules de monoxyde de carbone par une très forte concentration d'oxygène à 100% à très haute pression, pour atteindre après deux heures un niveau d'oxygénation à 300% », a expliqué en substance le Dr Marc-André Amyot, qui vient de suivre une formation spécialisée dans ce domaine aux États-Unis.

L'autre spécialiste est le Dr Maxime Amar. En début d'après-midi hier, les quatre marins étaient déjà retournés au Centre hospitalier du Grand-Portage où ils demeurent sous observation complémentaire.

« Grâce à cette entente avec l'IMQ, nous pouvons offrir un nouveau service à la population », a renchéri fièrement Mme Julie Doyon-Proulx. À l'IMQ, le relationniste M. Jean Lavigne a rappelé que l'institution possédait cette chambre hyperbare, appelée aussi caisson de décompression, depuis l'inauguration en 1994 du Centre de formation en plongée professionnelle, qui oblige un tel équipement pour répondre à la formation des scaphandriers.



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

Sept ambulances ont été dépêchées sur place, en plus de la sûreté du Québec et des policiers-pompiers de la sûreté municipale de Rivière-du-Loup, appelés en renfort.

# Une pompe à essence responsable du drame

## La CSST n'a pas juridiction dans les ports fédéraux

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

CACOUNA — Un incident survenu au port de mer de Gros-Cacouna mardi en soirée aurait pu avoir des conséquences majeures. Neuf marins ont été intoxiqués par du monoxyde qui s'échappait d'une pompe à essence descendue dans la cale de la barge Jean-Raymond pour des travaux de réparations.

## AUCUNE VENTILATION

Ayant décelé une légère fuite, deux matelots ont entrepris de la réparer en utilisant de la pompe qui sert généralement à vider l'eau accumulée. « Il semble qu'ils n'avaient aucun système permettant aux vapeurs nocives de s'échapper vers l'extérieur, alors ils ont tous deux été intoxiqués par les émanations de monoxyde de carbone », dit M. Jacques Martin, Gestionnaire en santé et sécurité du bureau de Sécurité maritime de Transports Canada.

Inquiets de l'absence de leurs collègues, deux autres marins sont descendus et ont à leur tour été intoxiqués par ce gaz incolore et inodore. Les cinq autres marins ont aussi été incommodés assez sérieusement.

Les ambulanciers de la Coopérative des tech-

niciens ambulanciers de l'Est du Québec (CTAEQ) à Rivière-du-Loup ont été appelés à 22 h 27. Sept ambulances ont été dépêchées sur place, en plus de la Sûreté du Québec et des policiers-pompiers de la sûreté municipale de Rivière-du-Loup, appelés en renfort. Cinq marins ont été transportés au Centre hospitalier régional du Grand-Portage, tandis que les quatre qui se trouvaient dans la cale ont été dirigés vers la chambre hyperbare de Rimouski pour y subir un traitement de décompression. « Le taux de monoxyde de carbone était de 275 particules par million et atteignait presque 350 à certains paliers », dit M. Michel Dumais, de la CTAEQ, le chef trieur de l'opération. « Ce n'est pas un seuil critique mais c'est élevé et très important ».

Le remorqueur Techno Venture, qui tirait la barge Jean-Raymond changée à ras bord de bois en vrac, est sous le coup d'un interdit de départ. Comme le port est sous juridiction fédérale, l'enquête ne sera pas menée par la CSST mais par Transport-Canada et Sécurité Maritime. « Nous chercherons à savoir si les lois canadiennes de la marine marchande et le Code canadien de la sécurité du travail ont été respectés », dit M. Lionel Vacher, responsable des enquêtes maritimes du bureau de la Sécurité maritime de Transports Canada.

## EN BREF

### Sept agents de la SQ suspendus à Pabos

Le comité de déontologie policière vient de condamner sept agents de la Sûreté du Québec en poste à Pabos en Gaspésie, à des suspensions sans solde pour une intrusion en force « injustifiée et inutile » dans une résidence en juillet 1992. L'agent Donald Pelletier, patrouilleur-enquêteur, purgera la plus longue suspension, soit cinq jours. Les autres agents, Patrick Blanchette, Stéphanie Bertrand, Gino Dion, Pierre Beaudry, Sylvie Paquin et Christian Nantel sont suspendus pour trois jours. Le 19 juillet 1992, les sept agents de Pabos ont effectué une première intervention musclée au domicile de Rolland Blais, pour prévenir un acte violent de

son fils Jean-Yves Blais à l'endroit de l'épouse de ce dernier. Les policiers y sont retournés quelques heures plus tard et leur action a été encore plus vigoureuse. « La deuxième intervention ne s'inscrivait pas dans la continuité de la première intervention, mais constituait une expédition punitive suite à l'échec de la première intervention », déplore le Comité de déontologie. Les agents de la SQ à Pabos avaient été absous par le comité de déontologie en 1995, mais, en janvier 1997, le juge Michel Simard a statué qu'ils avaient contrevenu au Code de déontologie des policiers du Québec. Aucun policier concerné n'a d'antécédents déontologiques. L.M.

## RIVIÈRE-À-CLAUDE

## Travaux routiers

Divers travaux routiers affecteront la circulation dans les secteurs de Rivière-à-Claude et de Matane, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. À Rivière-à-Claude et Mont-Louis, des travaux d'asphaltage sur une distance totale de 4,2 km se termineront, respectivement, le 21 juillet et le 8 août. Sur la 195, les secteurs de Saint-Paul, Saint-Luc et Saint-Jérôme-de-Matane connaîtront des ralentissements de circulation en raison de travaux similaires réalisés sur une distance de 2,74 km. Transports Québec évalue les coûts des travaux à plus d'un demi-million\$. H.M.

## MÉTIS

## Musique de jardin

Le Festival de musique de chambre de l'Orchestre symphonique de l'Estuaire (OSE), présente un deuxième concert ce soir même dans le magnifique décor naturel des Jardins de Métis. Un quatuor à cordes interprétera des oeuvres de Schubert, Mascagni, Beethoven, Mozart, Gershwin, Strauss et Vivaldi. En cas de pluie, le concert sera présenté dans la Villa Reford. Ça débute à 19 h. E.W.

## MONT-JOLI

## En cas d'échouage de bélugas

La collaboration du public est demandée par les scientifiques de l'Institut Maurice-Lamontagne. Si d'aventure il arrive à un marcheur de découvrir une carcasse échouée sur les berges de l'estuaire du Saint-Laurent, ou à la dérive, il faut composer le (418) 775-0500, service 24 heures. Les scientifiques de l'IML effectuent des projets de recherche sur les bélugas en collaboration avec le Collège de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Il faut faire vite car les tissus sont prélevés sur place. E.W.

## RIVIÈRE-DU-LOUP

## De l'air plus pur

À compter du 1<sup>er</sup> août, il sera interdit à tous les visiteurs de fumer au Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRG). Le conseil d'administration des Centres hospitaliers et d'hébergement (CHH) de Rivière-du-Loup a adopté un règlement interdisant l'usage du tabac à l'intérieur de ses établissements. Les CHH veulent ainsi envoyer un message clair sur les méfaits du tabac et les coûts qu'il occasionne. Le changement se fera graduellement, de façon à minimiser les risques d'incendies provoqués par les gens qui fument en cachette. Une exception sera faite pour certains patients psychiatriques ou en phase terminale. D'autres, simplement hospitalisés, pourront satisfaire leur envie en se rendant dans un local ventilé. M.L.

## POINTE-À-LA-CROIX



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNE

## Place à l'économie d'eau

L'administration municipale de Pointe-à-la-Croix vient d'acheter 500 économiseurs d'eau de la firme saguenéenne Écono H2O, de Chicoutimi, pour les installer dans les cabinets de toilette des résidences du village. Les économiseurs d'eau, un système breveté conçu en matière recyclable, fonctionnent par succion inversée; ils seront d'abord installés gratuitement dans les 410 foyers branchés au système de traitement des effluents de la municipalité. Il en coûtera 12\$ pour les foyers qui disposent de leur propre puits. Le maire de

Pointe-à-la-Croix, Jacques Young, (à droite sur la photo) est confiant de rentabiliser dès la première année l'acquisition des économiseurs, à 6,95\$/pièce. «Chaque litre économisé n'aura pas à être pompé et traité par notre système», précise-t-il. Quant à Gaston Tremblay, d'Écono H2O, il évalue à une moyenne de six litres la quantité d'eau épargnée à chaque chasse. Il y a 31 chasses d'eau par jour dans un foyer québécois moyen. Pointe-à-la-Croix est la première municipalité à signer ce type d'entente avec Écono H2O. G.G.

## SAINTE-ANNE-DES-MONTS

## Nouveau départ pour L'Ambassade

Les administrateurs de la Maison des jeunes «L'Ambassade» de Sainte-Anne-des-Monts sont confiants de vivre un «nouveau départ». Selon la présidente Diane Mimeault, «l'embauche d'un nouveau coordonnateur, la réouverture de l'établissement, de nouveaux règlements pour empêcher le flânage des adultes et la venue de sang neuf au sein du CA auront des effets positifs sur l'image de la maison.» Le secteur est fréquemment le théâtre d'attroupements de jeunes adultes et d'adolescents désœuvrés, au grand dam des résidents du secteur. H.M.

## Le parc des Monts-Valin fin prêt

Le parc des Monts-Valin est maintenant prêt à accueillir les amateurs de pleine nature et à offrir plusieurs choix d'activités, telle la pêche en lac et en rivière, le canot-camping, le vélo de montagne et la randonnée pédestre. Ce milieu naturel caractérisé par un massif montagneux imposant est aussi le royaume de la truite mouchetée et ses hauts sommets dominant la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les ama-

teurs de plein air pourront s'offrir un séjour dans ce vaste territoire en réservant soit un chalet, un refuge ou un emplacement de camping rustique à des tarifs bien adaptés. Pour obtenir les informations supplémentaires, il faut communiquer avec la Corporation du parc régional des Monts-Valin au (418) 690-4248. Il est possible aussi de se procurer gratuitement une carte-rendez-vous dans les bureaux du MEF et dans les comptoirs touristiques. M.L.

## De l'emploi pour 20 diplômés

Le programme «Expérience jeunesse» de Développement des ressources humaines Canada permettra à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Rivière-du-Loup de soutenir la création d'emplois et l'intégration des jeunes diplômés au marché du travail. L'organisme bénéficie d'une aide de l'ordre de 132 000\$, qui permettra de créer 20 nouveaux emplois, permettant ainsi à autant de jeunes diplômés de s'intégrer au marché du travail. L'entreprise signataire d'un contrat avec la SADC bénéficie d'une subvention équivalant à 50% du salaire versé à l'employé pendant une période maximale de 30 semaines. Les diplômés des niveaux secondaire professionnel, collégial ou universitaire âgés entre 16 et 30 ans sont admissibles. M.L.

## MATANE

## Vol avec violence à la poissonnerie

La victime a été gravement blessée par deux hommes

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ MATANE — La police de Matane recherche activement deux individus relativement à un vol qualifié commis à la Poissonnerie du Phare, mardi en soirée.

Le vol qualifié a été commis vers 21 h. Selon le directeur de la police municipale, Jacques Roger, deux individus se seraient rendus au commerce de l'avenue du Phare Ouest pour acheter du poisson.

«La victime a dû se rendre à l'arrière du commerce pour répondre à la demande des clients. À son retour, les hommes étaient cachés au bord de la porte et ils se sont violemment attaqués au commerçant en utilisant des bâtons de baseball. Une altercation a suivi.»

Les voleurs se sont enfuis avec les recettes de la journée. La police refuse de dévoiler le montant exact mais certaines sources parlent d'environ 5000\$.

Ce sont les policiers qui ont découvert la victime, baignant dans son sang. Frappé à la tête, Donald Charest repose dans un état sérieux à l'hôpital

de Matane. On ne craint pas pour sa vie.

Les enquêteurs de la police municipale de Matane disposent d'indices qui pourraient permettre l'arrestation des deux individus. «Nous avons également de bonnes descriptions fournies par un témoin crédible. À nos yeux, il s'agit d'un acte gratuit empreint de lâcheté.»

Les policiers demandent toutefois la collaboration du public. «L'argent a été maculé de sang. Si vous voyez des gens qui tentent d'échanger des billets tachés de rouge ou de brun, communiquez avec notre service au 562-2331.» Tout renseignement sera traité confidentiellement.

Selon la police, l'argent volé est maculé de sang

## RIVIÈRE-DU-LOUP

## La mascotte Piloup, ressuscitée, sera entourée d'un jeu d'eau

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Piloup, la mascotte des premiers Jeux du Québec, reviendra veiller sur le parc Blais de Rivière-du-Loup.

La municipalité a décidé de lui redonner vie grâce à des travaux de l'ordre de 80 000\$, qui visent à revitaliser ce site inauguré en 1971 à l'occasion de la première finale des Jeux du Québec qui ont eu lieu à Rivière-du-Loup.

Le petit phoque Piloup, déposé à cet endroit il y a 26 ans, a été retiré de son socle l'an dernier puisque sa structure en béton soufflé commençait sérieusement à ressentir les effets du temps. Le nouveau Piloup sera réalisé en fibre de verre, un matériau beaucoup plus résistant. «Le parc Blais est l'un des plus vieux de la ville. C'est ici que se déroulaient les rassemblements politiques contradictoires. Il était de no-

tre devoir de redonner vie à ce parc qui fait partie du paysage depuis 1830», dit la mairesse, M<sup>me</sup> Denise M. Levesque. Un nouveau jeu d'eau sera aménagé autour de la mascotte ressuscitée.

«Le bassin retiendra l'eau mais une légère pente la ramènera toujours vers le centre. Il n'y aura donc aucune accumulation, et des jets d'eau d'une hauteur de 14 pouces agrémenteront le tout», dit le directeur du service de Planification et de Gestion du territoire, M. Pierre Lebel. «Le site est toujours ensoleillé ce qui permettra de conserver l'eau à une température agréable.»

Cette réalisation s'inscrit dans la politique familiale de l'administration Levesque. «Il fallait conserver le caractère familial de ce parc situé en plein centre-ville, de façon à permettre à tous de profiter d'un point d'eau agréable», ajoute la mairesse. L'inauguration aura lieu à la fin du mois.

Entre-temps, ailleurs sur Mars...

# Tarasov saute les 6 m

NICE (AP) — Le Russe Maxim Tarasov est devenu le cinquième homme à franchir les six mètres au saut à la perche, au grand prix du Nikaia, hier soir à Nice.

Seuls Sergei Bubka, Oleg Trandakov, Okkert Brits et Rodion Gataulin ont sauté plus haut, Bubka détenant le record en extérieur avec un bond de 6,14 mètres.

« Je viens à la réunion du Nikaia depuis à peu près sept ans et c'est toujours été super. Mais ce soir c'était trop super », a déclaré Tarasov après son exploit.

Pour leur part, le Marocain Hicham El Guerrouj et l'Algérien Noureddine Morcelli ont remporté les courses de demi-fond, chacun gagnant respectivement le 1500 mètres et le mille (1609 mètres). On sait déjà qu'ils se mesureront aux championnats du monde, le Nikaia étant la dernière rencontre d'athlétisme avant les championnats du monde qui se dérouleront à Athènes du 1er au 10 août.

Morcelli est revenu au premier plan du demi-fond avec une performance de 3 minutes 48 secondes et 64 centièmes.

« Pour moi, les 3:48 sont un très bon temps. Quand j'ai décroché le record du monde du 1500 ici (3:27 en 1995), mon meilleur temps au mille n'était que de 3:48 », a souligné Morcelli.

Quant à la Jamaïcaine Merlene Ottey, elle a remporté le 200 mètres dames en 22 secondes et 47 centièmes devant sa compatriote Juliet Campbell (22,61) et la Française Christine Aaron (22,75).

« J'ai été bonne pendant 160 mètres et je dois encore travailler les 40 derniers mètres », a déclaré Ottey. Elle croit qu'à Athènes sa meilleure chance reste le 100 mètres.

« A 100 mètres, je crois que j'ai la meilleure chance de gagner. Je pense que c'est la dernière fois que j'ai une chance de remporter une médaille d'or », a ajouté Ottey déjà âgée de 36 ans.

## Rentrée ratée



Andre Agassi, ancien numéro un mondial, a été battu hier, pour son retour à la compétition après une interruption de deux mois et demi, lors du tournoi ATP Washington Classic, par Doug Flach, joueur américain classé 147<sup>e</sup> mondial, sur le score de 2-6, 6-4, 6-4. Agassi a perdu sept des huit derniers matchs ATP qu'il a disputés et est désormais classé 31<sup>e</sup> mondial. Flach avait déjà battu Agassi l'an dernier au premier tour du tournoi de Wimbledon. Trois fois vainqueur du tournoi de Washington, Andre Agassi, souffrant du poignet droit, n'avait pas joué depuis le 1er mai, lorsqu'il avait été battu par le Suédois Magnus Norman à Atlanta.

## CHAMPIONNAT SR CANADIEN

### Doyle cale un trou d'un coup

KINGSTON, Ontario (PC) — Jim Norris, de Vaudreuil, a remis une carte de 68, deux coups sous la normale, et il détient un coup d'avance après la première ronde du championnat de golf senior canadien.

Le Québécois a commencé en lion en réussissant des birdies aux 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> trous, et un eagle au quatrième.

Bob Panasik occupe la 2<sup>e</sup> place à 69.

Cinq joueurs se retrouvent à égalité à 70 soit Norman T. Doyle, de Charlevoix, qui a réussi un trou d'un coup; David Miles, de Windfield, en Colombie-Britannique; Neil Smith, de Thornhill, en Ontario; Doug Robb, de Mount Lehman, en Colombie-Britannique, et Andy Black, de Calgary.

## SOCCER

# Chandonnet et Dion sélectionnées

### L'équipe nationale féminine fait confiance aux deux joueuses du Dynamo-Pentagone

■ Brigitte Chandonnet et Marie-Claude Dion, deux régulières avec le Dynamo-Pentagone senior, sont du nombre des 18 joueuses retenues à l'issue du camp de sélection de l'équipe nationale féminine qui vient de se terminer à Vancouver.

Ça veut dire que les deux coéquipières auront la possibilité de participer au tournoi de qualification de la zone Concaef pour la Coupe du monde féminine qui aura lieu en 1999 aux États-Unis.

Si la confirmation de Dion ne représente guère une surprise, celle de Chandonnet était moins évidente. Éloignée du soccer compétitif depuis trois ans, elle y a repris goût cette année seulement. Elle est maintenant gonflée à bloc pour reprendre le temps perdu.

« Techniquement, j'ai encore du ratapage à faire. Dans la ligue régionale (où elle a évolué ces trois dernières années), le jeu n'est pas aussi rapide et robuste comme au niveau international. On n'a pas à protéger notre ballon, à jouer du coude. Mon objectif, d'ici la reprise des activités de l'équipe nationale le printemps prochain, c'est d'améliorer mes points faibles à chaque match », explique l'attaquante de 25 ans.

De retour chez le Dynamo-Pentagone cette saison, Brigitte n'a disputé que deux matchs depuis l'ouverture du calendrier. Elle a eu le temps d'inscrire trois buts. Au cours des prochaines semaines, elle sera présente à tous les matchs du club d'élite de la région, comme Marie-Claude d'ailleurs.

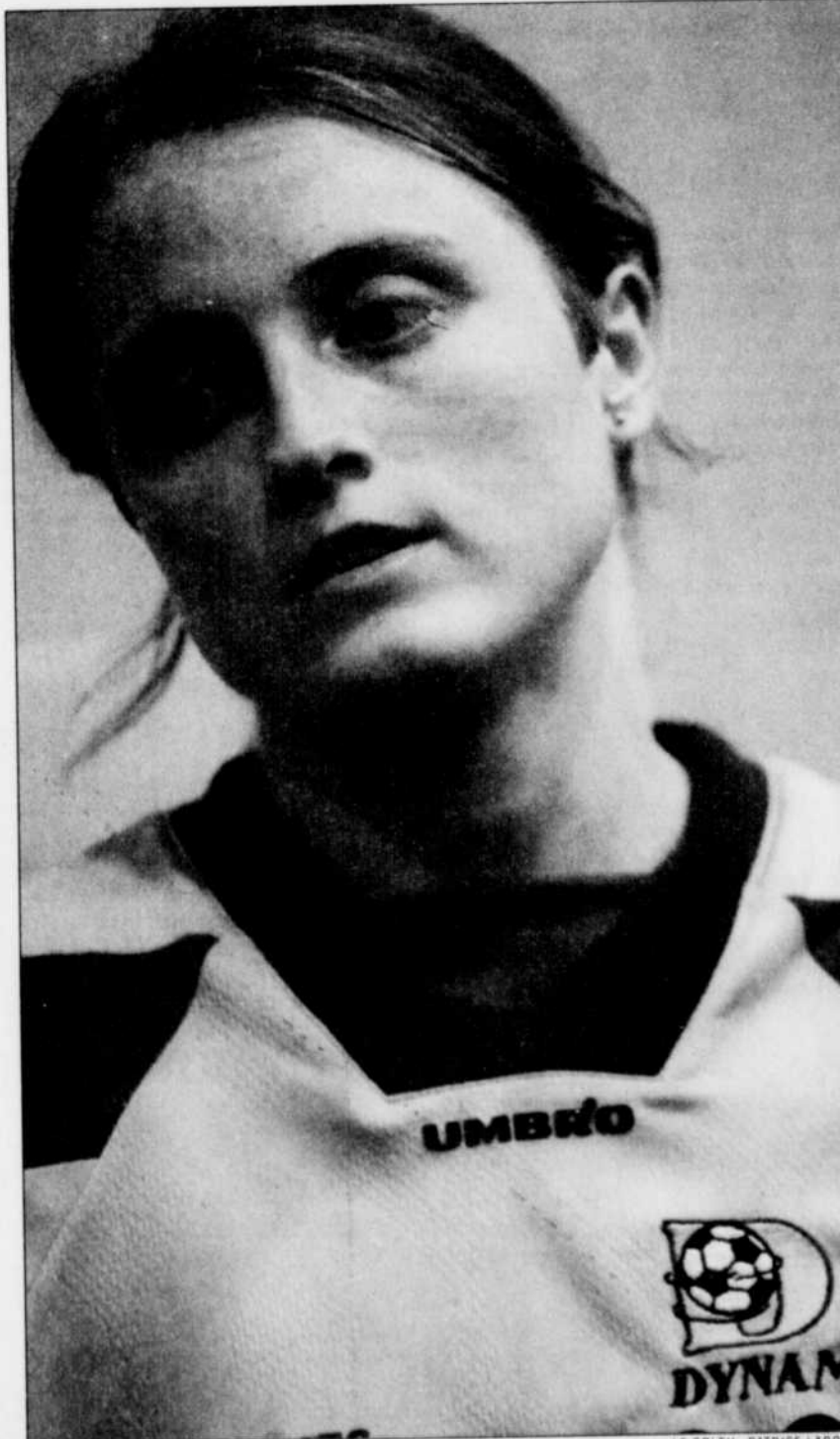
« Je fus quelque peu surprise d'avoir été choisie. Il faut cependant dire qu'on (elle et Marie-Claude) a eu un bon camp.

« J'ai réussi à me démarquer. Si je n'avais pas ralenti trois ans pour terminer mes études, j'aurais probablement pu faire l'équipe nationale avant aujourd'hui », raconte-t-elle bien humblement.

Avec la sélection canadienne, Brigitte pourrait être repositionnée comme demie, où la vitesse est essentielle pour tenir tête aux rapides ailiers adverses.

Le printemps prochain, l'entraîneur ajoutera sept joueuses aux 18 retenues le week-end dernier et choisira les 18 meilleures du groupe pour les qualifications de la zone Concaef, qui comprend le Canada, les États-Unis, le Mexique, le Salvador, le Costa Rica et la Jamaïque.

Selon leur entraîneur avec le Dynamo-Pentagone, Maxime Barabé, la sélection de Chandonnet et Dion est un



« Mon objectif, d'ici la reprise des activités de l'équipe nationale le printemps prochain, c'est d'améliorer mes points faibles à chaque match », explique Brigitte Chandonnet.

fait d'armes incroyable. « Deux filles de la même équipe dans l'équipe nationale, on ne voit pas cela souvent. De Québec, en plus... »

Les amateurs de soccer qui le désirent auront la chance de voir à l'oeuvre ces deux dynamos du ballon rond dès le 23 juillet (21 h) au patro de Charlesbourg, puisque l'équipe senior reprend ses activités dans la Ligue de

soccer élite du Québec. Le Dynamo-Pentagone présente un dossier de 4-2 et aura un horaire chargé d'ici le mois de septembre.

Avec le retour de Chandonnet et Dion, de même qu'avec celui de Caroline Pelletier qui reviendra de la Californie le 31 juillet, Barabé voit la vie en bleu et jaune: « On ne devrait pas en perdre beaucoup », prédit-il.

## SPORT LOCAL EN BREF

### Les Rafales à la balle à l'île d'Orléans

Des joueurs des Rafales tenteront leur chance face au Métro-Gagnon aujourd'hui, 19 h 30, au tournoi de balle de l'île d'Orléans (Sainte-Famille). Stéphane Beauregard, Steve Larouche, Gaétan Duchesne, Christian Campeau, Mario Roberge et Steven Lowe ainsi que l'animateur Alain Dumas ont confirmé leur présence. Ce match sera précédé d'une séance d'autographes à 19 h. Les Rafales se produiront également le 22 juillet (20 h) à Courville contre CHIK-FM et le 16 août au stade Georges-Maranda de Lévis face aux 4-As Molson. Le premier match de la tournée des Rafales a eu lieu en Beauce (gain de 17-8 contre CHIK-FM) et il a permis d'amasser 31 000 \$ au profit de la Fondation Pier-Luc Roy.

### Défi Trust Royal de tennis

L'Association régionale de tennis de Québec s'en vue confier le mandat d'organiser dans sa région les finales régionales du Défi Trust Royal, un tournoi de double parents-enfants dont la finale se tiendra au Centre de tennis du parc Jarry en octobre. Les quatre catégories sont: père-fils, mère-fille, mère-fils ou père-fille, parent et enfant de 12 ans et moins. On demande 10 \$ par inscription. Les étapes locales auront lieu dans les villes de Cap-Rouge 19 et 20 juillet (Yannick Émond, 650-7783), Beauport les 2 et 3 août (Stéphane Paquet, 666-2172) et Lévis du 8 au 10 août (Marjorie Lamonde, 835-5171).

### Dressage de chevaux à Saint-Étienne

Une trentaine de cavaliers et montures ont pris part à une compétition équestre de dressage aux Écuries de Saint-Étienne. Au Concours permis, le Championnat junior est allé à Mélissa Marcotte et la Réserve à Marie-Eve Fradette, toutes deux des écuries La Licorne. Au Concours reconnu, Josée Mercier (Écuries Lavoie) a mérité le titre junior et Emmanuelle T. Geoffroy (La Licorne) la Réserve; Géraldine Rondot (Écuries Paul O'Neill) le Championnat senior et Caroline Laliberté (Saint-Étienne) la Réserve; Anne-Marie Bélanger (Saint-Jacques-de-Monto) le titre medium et André Chagnon (Saint-Paul d'Abotford) la Réserve.

### Le club Lévis-Montmagny, 6<sup>e</sup>

Le club Natation Plus de Lévis-Montmagny s'est hissé au 6<sup>e</sup> rang du classement par équipe lors des Championnats provinciaux de natation AAA. Du côté individuel, Marie-Pier Malenfant (Montmagny) a mérité le titre de meilleure nageuse de la rencontre chez les 11-12 ans en raison de sa récolte de 3 médailles d'or et autant de bronze. L'entraîneur-chef Martin Grégoire s'est dit fort satisfait du résultat mais vise le cinquième rang l'an prochain et une place parmi les 25 meilleurs clubs au pays.

### Le club Tridéfi au lac Brome

Le club de triathlon Tridéfi a pris part au triathlon du lac Brome. Du côté individuel, Alexandre Mainguy a réussi un chrono de 2h09 pour le 1,5 km de natation, le 40 km de vélo et le 10 km de course. Louis Bouliane l'a suivi à 2h22, Jean Soulard à 2h40 et Alain Bolf à 3h07. En équipe, Jean-Michel Guillet et Marie Letarte ont présenté un chrono combiné de 2h59.

### Vélo-Trans-Québec

Il reste encore quelques places pour les cyclistes désireux de participer à la troisième édition de la Vélo-Trans-Québec, une randonnée de 500 km entre Hull et Charlesbourg. Rappelons que les fonds amassés serviront à financer des projets pour ados. Vous devez vous inscrire avant le 18 juillet au 686-0012 ou 1-888-686-VÉLO.

### Tournoi de balle de Clermont

Martin Fillion (439-2920) et Mathieu Lajoie (439-2150) organisent le tournoi de balle-molle de Clermont les 18, 19 et 20 juillet. Les équipes de catégorie balle-molle homme, femme, slo-pitch homme et slo-pitch mixte pourront se disputer une bourse totale de 1000 \$. On peut également communiquer avec les organisateurs par fax au (418) 439-3131.

### Tir au poignet

Le bar sportif Le Château de Sainte-Marie de Beauce accueillera un tournoi amateur de tir au poignet le vendredi 18 juillet. On s'inscrit (5 \$) à 19 heures et la compétition débute à 20 h. On accepte les droitiers seulement dans les catégories 0-150 livres, 151-175, 176-195, 196 et +. La bourse à l'enjeu: 2000 \$. Les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale régionale. Pour information: Wildrid Martin (652-3728), Patrick Nemeth (623-1871) ou Laurent Verville (525-4884).

### Grégoire vainc l'horloge

Pierre-Étienne Grégoire (vétérain A) a remporté le contre-la-montre de 10,9 km, lors de la 12<sup>e</sup> course de la saison des maîtres cyclistes de la région de Québec, tenue à Saint-Apollinaire. C'est grâce à un chrono de 15:14 (moyenne de 43 km/h) qu'il a devancé par 8 secondes Étienne Leduc (senior). Au classement par catégorie, Marc Juneau a fini premier chez les vétérans B (16:35), et Réjean Fournier dans le C (16:32). À sa première course, Mario Marchand a bien fait avec une troisième place au niveau senior.

### Interclubs féminin 97 couronne Lévis

L'interclub féminin de golf, qui regroupait 30 clubs inscrits dans huit classes, a couronné un nouveau champion dans la classe A. Lévis a en effet mis un terme à une domination de dix ans du club Royal-Québec. Les honneurs de la classe B sont allés au club Dorchester, Alpin dans le C, Adstock dans le D, Lac-Saint-Joseph dans le E, des Pins dans le F, Mont-Tourbillon dans le G et Saint-Michel dans le H. Chaque équipe était formée des huit meilleures golfeuses de chaque club.